

Erref. kodea: LAF-314-114

Izenburua: Egile ezezagunaren historia

Iana [Jean Robin izan daiteke]

TU... 1791

V... 1791

Sous le nom de
Et tout l'ame de l'aire ?
de quelque romance ou autre
des Memoires des trouboures
Du Mercure de France

Monsieur
Monsieur III meurtins



Extrait du Mercure de France, 19^e Mars 1794.

Observations dans les

Pyrénées par

M. Raimond.

Le chapitre le plus brillant du livre, celui qui montre le mieux l'étendue des connaissances de M. R... c'est celui qui termine l'ouvrage, et dans lequel, considérant les Pyrénées relativement aux mines, il passe en revue les différents peuples qui en ont recueilli les produits; il examine l'influence que ces différents peuples, Phenicien, Romain, carthaginois, et depuis les Barbares du Nord, Eurent sur les mœurs des Espagnols et des indigènes habitans des Pyrénées. Il semble s'être attaché à découvrir, parmi tous ces mélanges, le peuple primitif. Comme il s'est attaché dans les montagnes à déneler la roche primitive, le pur granit parmi les rocs secondaires. Ce peuple primitif et dont la race est restée pure et sans mélange, c'est le peuple des Vacées, c'est à dire, les Basques et les Gascons. C'est ce qui paraît attesté par l'élegance et la vivacité de l'Ibère et du Gaulois, conservés dans ces montagnes, et modifiés dans le reste des Pyrénées par la gravité du Romain et la grossiereté du Barbare: dégradation qui se remarque, depuis le centre de ces Monts jusqu'à la Méditerranée, dans des vallées habitées d'tout temps par les étrangers, et que l'on peut regarder comme le grand chemin des Peuples, tant barbares que civilisés, qui se disputoient l'Espagne et les Gaules.

Telle est la cause que M. Raimond indique de la dissimilitude des Peuples qui habitent actuellement les Pyrénées, de l'appréciation des uns et de la vivacité des autres; il pense que les races sont dans l'histoire de l'homme une donnée primitive; et il s'est confirmé dans cette idée en voyant que depuis quinze siècles le même climat n'a point rapproché des races différentes, que des climats divers n'ont point séparé des races proches. — — — — —

des races

L'Aquitaine

fut distribuée en trois Provinces indépendantes l'une de l'autre par l'Empereur Adrien, au temps duquel il n'y avait encore aucun établissement d'héritiers dans ces quartiers de Gaule, où il commença à se former sous l'empereur Decius ou bien un peu auparavant, par la Mission des Ss. Denis, évêque de Paris, Saturnin de Toulouse et de leurs compagnons, suivant Grégoire de Tours.

Pays Basque.

Les Montagnes du Labourd et de la Navarre, jusqu'à la long des Pyrénées, étoient habitées par des peuples qui furent appellés Tarbelliens, cantabres, vascons ou Basques, et faisoient partie des Aquitaines, lesquels défirent deux armées romaines

Labourd.

Cet pais qui consistoit en terres desertes, vacantes et autres incultes, forêts &c fut vendu aux Basques par Guillaume vicomte de Labourd et de Marosne, du consentement de Guillaume duc d'Aquitaine, avec les droits d'y bâtir, de faire des Moulin et de chasser, pour 3306 florins d'or, sans aucune réservation de fief dominant ni d'autre droit : Cela se voit dans un ancien contrat en Latin, du 3^e Avril 1106.

Il y avoit cependant au premier ou second siècle des habitans dans cette Province. Preuve de ce, l'inscription trouvée en 1660, dans les fondemens de l'ancien maître-autel de l'église d'Harbisson, sur une pierre de marbre blanc, longue de 15. Pouces, large de 12, et épaisse de pres de 4. On y lit en caractères romains : Flamen item dumvir questor pagiq; magister legato nato Verus ad Augustum Legato munere fundus pro novem optimuit populis sejungere Gallos Urbe redux Genio pagi hanc dedicat aram.

j'ay conçue c'est là un monument fort ancien, dit

le redacteur des Mémoires de Provence, oct 6^e 1703. Et je me suis appliqué à rechercher qui étoient cet Auguste et ce Verus & en quel temps pouroit avoir été faite la dédicace de cet autel.

Quelques personnes ont cru d'abord que cette dédicace avoit été faite dès le temps d'Octavien Auguste, petit-neveu de César. Car ce nom d'Auguste étant seul dans l'inscription, il doit selon eux désigner celui des empereurs qui le premier a porté ce nom. Mais outre que le nom d'Auguste a été commun à presque tous les empereurs suivants, j'ay deux raisons qui me paroissent convaincantes contre ce sentiment.

La première est fondée sur le mot, novem populis qui se trouve dans l'inscription : car la novempopulanie n'étoit pas ainsi nommée du temps de ce premier Auguste. Jules-César, Strabon, Pline, Solin, Ptolomeï, tous auteurs contemporains de cet Auguste ou du moins très-anciens, ne font nulle mention de cette Province. Quoiqu'ils aient décrit l'Aquitaine en général et en particulier, & rapporté tous les peuples qu'elle contenoit, aucun d'eux ne les a réduits au nombre de neuf.

La seconde raison est que du temps d'Octavien-Auguste, il ne se trouve aucun Verus, à qui l'on puisse attribuer cette dédicace, avec toutes les qualités que l'inscription lui donne. ainsi il faut rechercher sous lequel des Augustes suivants elle peut avoir été faite.

J'me paroît que le Verus dont il s'agit ici, devoit être un homme bien considérable ; puisqu'il possédoit lui seul plusieurs dignités et plusieurs emplois très-distingués qui sont ordinairement possédés par des personnes différentes, et qui ne peuvent avoir été réunis que dans quelque favori du Prince. Il étoit Prêtre, Dumvir, Questeur, et de plus Gouverneur du pays ; sa faveur auprès de l'Empereur étoit bien reconnue, puisqu'il fut député vers lui. Verus jugea lui-même le succès de sa députation si important, qu'en action de grâces il éri-

il tragea un autel au genie du pays.

Voilà donc un Verus bien favorisé de l'Empereur.
Mais de quel Empereur ? C'est ce qu'il faut tâcher de trouver.

Il faut que ce ne soit point un des derniers Empereurs, puisque les caractères de l'inscription sont beaux et tels qu'on les formoit dans le haut Empire. Car l'écriture change peu à peu dans la suite ; elle se corrompit enfin, et devint gothique par les diverses incursions des Barbares.

D'ailleurs Ammien Marcellin & Scatur Rufus qui vivoient dans le 4^e siècle parlent de la novempopulanie. Cherchons donc l'Auguste qu'il nous faut parmi les premiers Empereurs. Ce sera sans doute celui qui aura séparé la novempopulanie du reste des Gaules et qui aura beaucoup favorisé un Verus ; je crois l'avoir trouvé en la personne d'Adrien.

Sous les précédens Empereurs la Gaule avoit été divisée en Cisalpine et transalpine.^{a)} La transalpine en Celtique, ²⁾ Belgique et Aquitaine, comme l'ultra-César le rapporte. En ³⁾ Bello gall. Narbonnaise, Belgique, celtique ou Lionnoise et aquitaine. ⁴⁾ Plin. l. 4^e {nique par Octavien Auguste qui augmenta beaucoup Proton. l. 1^e l'endue de cette dernière partie, ainsi que Strabon - Strabon - l'assure, et que les autres auteurs le confirment. Geogr. l. 4^e }

^{c)} Marca. La Gaule selon le rapport des historiens et des géographes hist. de Bel. } reçut ensuite une nouvelle division sous l'Empereur ⁵⁾ Adrien. b. cet Empereur voulant se faire plus de ⁶⁾ Lovers - atours, établit dans la Gaule un plus grand nombre de hist. de Gui. gouvernements ou de Provinces. c. il commença donc à établir la 3^e Aquitaine autrement appellée la novempopulanie et à la séparer des deux autres Aquitanies, de ainsi de toute la Gaule. Or nos quatre vers prouvent que le Verus fondateur de l'autel de Harpazan fut le même

YXXXJO 5077A

5^e

même qui obtint cette séparation : pro novum obtinuit populus Sejungore gallos.

Mais quand les historiens ne conviendroient pas tous sur l'auteur et sur le temps de la division de l'Aquitaine, ni sur la séparation de la novempopulanie d'avec le reste des Gaules, nous avons encore un second moyen pour les fixer, qui est de recherches en quel temps il y a eu un Verus assez considérable, assez favorisé de l'Empereur pour pouvoir obtenir cette grâce en faveur des neuf peuples les premiers dans ces quatre vers.

je trouve dans l'histoire d'Auguste que sous l'Empereur Adrien il y avoit un Verus qui obtenoit tout de ce Prince ; et qui dans sa jeunesse lui fut même si agréable qu'il fut adopté à l'Empire où une prompte mort l'empêcha de parvenir.* Le même Adrien tragea d'Antonin le Pieux son successeur, spartian. } qu'il adopteroit à l'Empire, comme il fit, le fils de ce Verus. in vita At lii veri. } tout cela convient parfaitement au Verus fondateur de notre autel dans le temps de sa jeunesse : pendant laquelle il aura eu la commission de mener une colonie à Harpazan - Pais des Cantabres si redoutés des Empereurs Romains ; Et il en aura été l'un des deux premiers Magistrats en qualité de Praetor. Il y aura occupé les dignités de Quator de flamus, de Magister Pagi. Enfin il aura donné une preuve éclatante de son grand crédit auprès de l'Empereur en obtenant de lui la grâce que nous avons dite, obtinuit. il s'enquit dès lors qu'à moins de trouver dans l'histoire un Verus, ami et favori d'Octavien Auguste, comme j'avais d'en trouver un favori d'Adrien ; et de prouver par les anciens auteurs, que c'est Octavien qui a séparé la novempopulanie ou la 3^e Aquitaine du reste des Gaules, comme j'avais de prouver que c'est Adrien : il s'enquit, dis-je, dès lors que la dédicace de l'autel de Harpazan a été faite du temps d'Adrien par Verus son favori, Père de l'Empereur II. Aurelius Verus.

Réponse à quelques objections contre la
Dissertation précédente.

Monsieur Deillet Philologe de Bayonne, auteur de la Dissertation précédente, a répondu aux objections d'un Savant Religieux contre ses conjectures. Nous sommes obligés de ne rapporter les objections et les réponses qu'en abrégé pour conserver de la place au grand nombre de pièces qu'on nous envoie.

1^e. Objection. Est-il probable qu'un jeune favori de l'Empereur ait été Magistrat dans une Bourgade?

Réponse. Pagi Magister signifie Gouverneur d'un Pays. C'étoit un titre fort honorable, comme il paroît par diverses inscriptions qu'on trouve dans Gruter et Nemesius. Verus avoit eu dans sa jeunesse le gouvernement d'une province. Spartien le dit positivement, et qu'il continua d'en prendre soin lors même qu'il fut au plus haut point de la faveur. Le même auteur nous apprend qu'il faisoit des vers avec facilité: il n'en paroît que trop dans ceux de l'inscription dont il est apparemment l'auteur. Etablir une Colonie, en être le premier Magistrat, étoient des emplois aussi beaux pour être acceptés avec joie par Verus dans le commencement de sa fortune: peut-être les avoit-il déjà obtenus quand il plut à Adrien par sa beauté.

2^e. Objection. Ce n'étoit que les vétérans qu'on envoyoit dans les colonies. Un jeune homme distingué par sa beauté - Commandoit-il des vétérans?

Réponse. Il n'est pas vrai que les Colonies romaines ne fussent ^{commandées} que par les vétérans; mais quand cela seroit vrai, de nos jours où la discipline militaire est si exacte, les plus vicuës régiments ont aussi souvent de jeunes colonels.

3^e. Objection. Un Somain, un favori de l'Empereur avroit dédié l'autel au génie de l'Empereur.

Réponse. C'étoit une cérémonie usitée dans l'établissement d'une Colonie que de dédier un autel au génie du lieu.

4^e. Objection. Jaspion n'a jamais été colonie, aucune Maitte ne le marque.

Réponse.

17.

Reponse. Nous fatiguera-ton encore long-temps de ce pitoyable argument: cela n'est point dans les Médailles que nous avons: cela est donc faux? Tous les jours on trouve de Médailles nouvelles: il en aperçue une infinité: l'inscription nous apprend qu'il s'agissait d'une Colonie: C'en est assez.

Les réponses de M. Jeillet contenteront tous ceux qui connaissent l'antiquité, sans avoir les défauts des antiquaires de profession.

on croit qu'il aurait rendu sa conjecture plus plausible et moins exposée aux objections, s'il avoit supposé que Vercus natif d'Harparien plut par sa beauté à l'Empereur Adrien; Quand ce Prince dans un voyage d'Espagne passa par les Gaules, qui Adrien fit une Colonie romaine de la patrie de son favori et lui en donna les premières Magistratures: que les compatriotes du favori le dépitèrent ensuite pour obtenir la séparation des neuf Provinces d'avec le reste de la Gaule: quian retour de cette députation, il frappa l'autel dont il s'agit, qu'il fut ensuite démembrer à Rome, où il possède tout le cœur de son maître. Le style des vers tient fort du langage provincial, et sont un Basque qui veut parler Latin.

E. vase des } Un chanoine de Bayonne croit que la figure marquée sur
anciens Sa } sa pierre est un Bouclier et une Lance: il est evident que c'est
critiques. } une patere, symbole ordinaire du génie.

Suite du Labourd

381. Il y avoit en 381. uniscassius évêque du Labourd, qui l'an 384. assista au concile de Bordeaux asssemblé par Maxime sous le règne de Valentinien II. au sujet de Priscillian. *Abregé chronologique* 511. l'aut. Delariv. de Clovis, tom. 1. pag. 463. dit que ce Prince chrétien appela le royaume de Bayonne au concile Orléans, il y en avoit donc avant St. Leon.

401. La novempopulanie qui comprenoit le Labourd fut soumise aux Gots, en 403.

507. Le Roi Clovis tua de sa main, en 507. Alarie dernier Roi des Gots, qui furent chassés d'ici.

586. Ceux des Montagnes de la Navarre, En descendant, et firent des ravages, en 586.

602. Et, en 602, le Roi Théodoric envoia contre eux une puissante armée, qui les défit, et y mit un Duc, lissant aux autres les terres qu'ils avaient acquises, et où Labourd & Bayonne étoient compris.

Les Gots étant encore revenus, et aussi les Sarrasins, les Normands et les Espagnols, coup du Labourd et les navarrois eurent des grandes guerres contre eux, et remportèrent des victoires, sans avoir été secourus par les français.

815. Ces deux nations se voyant triomphantes et paisibles, partagèrent les terres qu'ils avaient conquises.

Ceux de la Navarre nommèrent un Roi; et de même ceux de Labourd, y comprise Bayonne, frigerent leur terre en Royaume, et choisirent leur Prince, qui fut suivi de deux autres, dont le dernier, étant parvenu à être Duc de la Gascogne, qui a été réunie à la Guicune, reduxit le Labourd en Vicomté, pour être de sa dépendance; le ce Vicomté qui s'appelle vicomté de Labourd, a été frappé depuis en Blasonnage.

900. Vers le neuvième siècle, St. Leon troit évêque du Labourd.

Dans un voyage qu'il fit à la frontière d'Espagne, il frappa la chapelle de St. Croix de Lero, suivant la tradition rapportée dans les archives de cette paroisse et inscrite dans la nouvelle histoire géographique d'Espagne.

Nota

Le jeune bien que St. Leon n'eût pas fait chez les Basques n'aurait pas gueres, puisque en l'an 1179, le dernier canon du concile de Latran l'excommunia ceux qui l'avoient soutenu, et notamment ou protégé. Les Aragonais, navarrois, Basques de qui ne respectent ni les Eglises ni les Monastères, et n'épargnent ni vœux ni orfelin, ni age ni sexe, mais pillent et dévorent tout comme des Rayens.

Ancien peuple de l'Espagne Pænragonaise, suivant
le grand vocabulaire françois; ouvrage des plus grands
Maîtres en littérature et de la plus grande exactitude

Ce peuple habitoit ce que nous appelons aujourd'hui
le Guipuscoa, la Biscaye, les Asturias et la Navarre.
Les Romains, an de Rome 734, après des longues guerres,
eurent les avoir subjugués sous Agripa: Mais quoique
vaincus, ils se maintinrent par leur courage en leur liberté,
quoique en disent certains auteurs intéressés: la preuve
en est que les Cantabres n'ont jamais parlé que leur Basque;
tandis que le Système des Romains, suivant s'. Augustin
étoit de faire prendre leur langage aux peuples qu'ils sou-
mettoient.

Cantabria

Et le nom propre d'une ancienne ville de l'Espagne Pænragonaise, Capitale du País des Cantabres, située sur l'Elbe, près de Logroña et de Viana, et détruite depuis long-temps.

Ce peuple, souvent vaincu par les Romains, n'en a jamais pu être subjugué. Terrac, Septimi, gades adiutare me cum, et Cantabrum indoctum iuga ferre nostra. Le même le qualifie ailleurs de belliqueux. Strabon et l'historien et l'histoire romaine d'un Anglois Laurem Erohart dit donnent des preuves non équivoques de leur amour pour la liberté; -- Enfin Juvenal Sat. 15. ajoute que pendant cette même guerre, ils furent réduits au point que pour ne pas se rendre, ils preferoient se nourrir de cadavres, et qu'ils étoient même prêts à se dévorer eux-mêmes. Membra aliena fame lacerabant: esse passati et suu-----

Aquitaine

9^e
Légrand vo-
cabulaire
français } Les premiers Romains qui passèrent dans les Gaves, appelle-
rent Aquitaine l'état qui s'étend depuis la Garonne jus-
qu'aux Pyrénées. Plinie dit que ce fut à cause de la grande
quantité des eaux minérales qu'on y trouve, tellement qu'il
y a en Labourt une Montagne appellée, en langue du País,
urtsua, aqueux, et qui arrose largement toutes les Paroisse-
s qui l'environnent.

138. on a vu l' anecdote de Jarparron sous le règne de l'empereur
Adrien, Protecteur d'un Varus. Page 2^e et les suivantes.

395. Sous l'empereur d'Honorius, on distinguoit trois Aquitanies.
La 1^e, dont Bourges étoit la capitale, avoit 84. lieues de
longueur sur 40. dans sa plus grande largeur.
La 2^e Aquitaine dont Bordeaux étoit la capitale, avoit
63. lieues de longueur et 40. dans sa plus grande largeur.
La 3^e, qu'on appelloit aussi la Novempopulanie, avoir
l'axe ou anche, pour chef-lieu, avec 40. lieues de lon-
gueur, sur autant de largeur, et étoit bornée au Sud par
les Pyrénées.

771. Charlemagne triega l'Aquitaine en Royaume en 771.
en faveur de son fils Louis le Débonnaire. Ce Royaume
contenoit les deux premières Aquitanies, la meilleure
partie de la troisième et d'autres possessions. Poitou
en étoit la capitale. Le sixième et dernier Roy d'Aquitaine
fut Louis le Bégué, parceque étant parvenu à la Cour-
onne

10^e
onne de France par la mort de Charles le Chauve, il y réunit le
Royaume d'Aquitaine.

Postérieurement, ces Provinces furent partagées en deux Duchés
qui n'en firent plus qu'un en 1070.

Eleanor, fille de Guillaume VIII. Duc d'Aquitaine ayant hérité
de ce Duché en 1137, l'a porté en dot au jeune Louis fils du
Roi Louis VI. Mais ayant été répudier, elle épousa en secondes
noces Henry II. Roi d'Angleterre qui devint aussi possesseur
du Duché d'Aquitaine. Les Anglois l'ont conservé jusqu'au
règne de Charles VII. qui le réunit à la Couronne de France.

Gascogne

Le mot, Gascogne, est venu des Gascons ou Gascons, peuples
d'Espagne, qui s'introduisirent dans la Gascogne dans VI. ou
VII. siècle, malgré les français qui en avaient chassé les
Visigoths.

Suivant St. Jérôme & Isidore, l'an de Rome 657, ils furent
envoyés par Pompée d'Espagne dans la Gaule aquitaniique.

La Gascogne comprend les Landes, la Chalosse, le Tursan,
le Marsan, partie du País d'Albret, les Basques ou la terre
de Labourd, le comté de Comminge, la Bigorre, le Couserans,
l'Armagnac, le Condomois, partie du Bazadois et du Bour-
delois &c. C'est à dire qu'elle contient à peu près l'ancienne
Aquitaine, telle que Jules-César la décrite. Il n'y manque
pour former cette ancienne Aquitaine que la partie du
Bourdelois qui est gascoise, et le gouvernement du Béarn et
de Navarre qui a été démembré par des Princes particuliers.

Sous Honorius, la Gascogne composoit la Novempopulanie.

Dela

De la domination romaine la novempopulanie passa sous celle des Visigoths, vers l'an 409 ou plutôt en 419. Les uns disent que ce fut Honorius lui-même qui céda la novempopulanie aux Visigoths. Quoiqu'il en soit il est certain que les Visigoths ne se trouvèrent en possession de la novempopulanie que sous le règne d'Alaric en 466. Alaric qui lui succéda en 484 ne conserva pas cette grande domination. Il fut défait et tué par Clovis en 504. Les Goths perdirent alors les Aquitaines et se trouvèrent enfermés dans la Septimanie, en Languedoc dont ils avaient une possession plus legitimate, ce qu'ils leur ayant été cédé authentiquement par Honorius.

Dès 595 les Gascons ou Vascons peuples originaires des Pyrénées et de la Bretagne que l'on peut prendre pour la postérité des anciens Cantabres, commencèrent à se faire connaître des peuples : profitèrent si bien des divisions de cloître avec les Roys Théodebert et Thierry, qu'ils occupèrent le Béarn, le País de Soule, et de Labourd, et posséderont une partie de la Provence.

Dès l'an 605 ou 607, Théodebert joint à Thierry défit les Gascons ; et sans vouloir les chasser, il leur donna pour Duc Géraldus qui prit le premier le titre de Duc de Gascogne.

La paix ne dura gueres. Les Gascons recommencèrent leurs courses dans l'Aquitaine. Mais ils furent repoussés en 635. Leur Duc Aighinan vint demander pardon au Roi Dagobert.

Les Gascons rentrent dans l'Aquitaine en 668. Les Aquitains les reçurent favorablement. Ils leur distribuerent des terres : et tous ensemble se choisirent un chef auquel ils donnèrent le titre de Duc.

Le Duché de Gascogne fut réuni en 1070 à celui de Guîenne. Le Duché de Guîenne ayant passé dans la suite sous la domination des Anglois ; ils furent aussi les Maîtres de la Gascogne.

Et la conservèrent jusqu'au règne de Charles VII.
observation, 1^{er}

En 778 Charlemagne porta la guerre en Espagne contre les Sarrasins. Les Gascons qui avaient pensé affamer son armée en interceptant les convois, tombèrent sur son arrière-garde dans le retour. Envahirent son bagage, en causèrent une épreuve de détresse qui est connue dans l'histoire sous le nom de « Journée de Ronceraux ». C'est là que le Roi perdit le brave Roland.

Dans la suite, les Gascons livrèrent eux-mêmes les principaux auteurs de cette action, afin d'obtenir le pardon dit du Roi. Et Louis II. Due des Gascons fut pendu par ordre du Roi dans la même année 778.

observation, 2^{me}
Si ces peuples appellés Gascons, sont véritablement les Vascons originaires des Pyrénées et descendants des anciens Cantabres, il faut avouer qu'ils se sont abatardis et qu'ils ont dégénéré de la langue et des mœurs des Basques : Car leur langage est un mélange des basiliques autres qu'on ne sauroit définir. Sam - qu'ils ayant rien retenu de celui de leurs prétendus confrères, par même le nom de la nation, qu'ils ont corrompu par un changement notable de l'V comme en G. de Vascons en Gascons.

omission sur Labourd
Dutemps de Cesar, le País de Labourd étoit habité par les Tarbelliens, (aujourd'hui l'écclésie de Bayonne qui comprend presque tout le País des Basques) en particulier par les Vascons.

sous Honorius ce peuple se trouvoit compris dans la novempopulanie. Lorsque les Goths perdirent l'Aquitaine et que ce Duché passa à la France, c'est à dire en 507, le País de Labourd qui étoit des premières contrées où les Vascons s'étoient établis, suivit le sort du Duché de Gascogne. Mais la ville de Bayonne eut des vicomtes particuliers depuis l'an 1060, jusqu'à 1205, époque à laquelle

à laquelle Jean-Saint tenu, Roy d'Angleterre et due de Guinée

suiv. la histo-
riens jn. char-
tier & Mathieu
de coucy, une
crois blanche
parut en l'an
sur la d. ville

En 1451 au mois de Sep^{bre}, Charles VII. chassa les Anglois de Bayonne, et réunit cette ville à son Domaine. Depuis ce temps, tout le País de Labourd appartient à la France.

nota
Dix-sept pieces expédier à la tour de Londres, d'un Livre intitulé Statuto Vasconia, puis 1314 jusqu'en 1414, Signées en forme,
dans un Sac Separé. 2. 7^e Mai 1314.

Navarre-Béarn

La Basse-Navarre dont S. Jean Pied de port est la capitale, a onze lieus et demi de Longueau, et sept de Languedoc. C'est un pays très montagneux et naturellement stérile. Il ne rapporte qu'à force de culture. Les habitans sont d'ordinaire d'une taille mediocre, mais bien faits. Ils ont beaucoup d'espirit, et sont d'un naturel vif et bouillant. Ils sont extrêmement laborieux et très zelés pour la religion et pour le service de leur Prince. Voyez ce point en l'année 1569, contre l'abéne Jeanne Calviniste. Ils se prétendent de droiture et de bonne foi, ce qui les rends recommandables. Ils s'adonnent aux exercices du corps, et ils y réussissent parfaitement. Ils parlent leur langue propre (le Basque) quoique la françoise soit celle des Ecritures et des actes publics. Ils font passer du bétail et entre autres des chevaux fort estimés dans les Provinces de France.

Vers l'an 818, les Navarrois choisirent Inigo-Arista pour leur Roy. Les descendants de ce prince jouirent du Royaume de Navarre jusqu'en 1224, que Blanchet VII. mourut sans laisser des enfans de Clémence de Toulouse sa femme. Ce Prince avoit deux sœurs, Beringere et Blanche. La première fut mariee à Richard Lveur de Lion, Roi d'Angleterre qui mourut aussi sans enfans.

14^e

Blanche épousa Thibaud V. comte de Champagne dont le fils nommé Thibaud VI. fut Roy de Navarre, Comte de Champagne et mourut en 1254.

D'une fille des enfans de Thibaud VI. qui fut nommée Jeanne I. fut mariee à Philippe le Bel, Roy de France et de Navarre. Elle mourut en 1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France et de Navarre - fils ainé de Philippe le Bel et de Jeanne I. laissa Jeanne II. qui eut droit le Royaume de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Orléans. Elle mourut à Conflens, près de Paris en 1340.

Lorsque Ferdinand, surnommé le catholique et Roy d'Aragon s'empara de la Navarre, ce Royaume étoit composé de six - Merindats

Jean d'Albret et Catherine sa femme conserverent la Basse-Navarre. Henry d'Albret leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage avec Marguerite sœur de François I. cette Princesse appelle Jeanne épousa le 21^e 8^e 1548, Antoine de Bourbon-Vendôme, et eurent entre autres enfans, - Henry IV. qui fut Roy de Navarre. Ce Prince unit à la Couronne de France en 1607, la Navarre, le Bearn et ses autres Etats.

Observations

Agots
cagots
ou gots

De don Juan Torotchegui, natif d'Aïhoa, commandant de l'artillerie du Royaume de Navarre.

Le peuple Basque n'a connu que bien tard aucune souveraineté, ni admis aucun mélange avec les étrangers; ainsi qu'il est vérifié par l'histoire des Agots ou gots.

Ces Agots ou gots étoient de la nation gothique et de la religion arienne. Ils étoient dans l'armée commandée par leur Roy Alarie, qui perdit la vie dans la bataille que lui presenta Clovis Roy de France dans les plaines de Poitiers en l'année 506. La déroute fut continuée jusqu'aux limites de Bordeaux.

Parmi les fugitifs qui prirent l'haber à l'armée victorieuse,

vieuse, il y en eut quelques-uns qui vinrent avec leurs femmes et leurs familles dans le País-Basque. Ils s'introduisirent dans les Pyrénées entre des précipices et des châtaignières. Ces malheureux vaincus se virent forcés d'avoir recours à quelques colonies pour y demander l'aumône pour ne pas mourir de faim. Comme ils étoient naturellement humbles, portés à faire plaisir, et qu'ils faisoient voir quelque habileté dans les ouvrages de charpente, attendu que la plupart ^{étoient} founeliers, ils furent tolérés dans quelques peuplades ou colonies qui leur permirent de travailler.

Malgré cette concordance, ils n'ont jamais été admis aux charges municipales dans aucune partie du pays basque dans l'intervalle de 1250 ans.

chose singulière ! on n'a pas permis très long-temps aux Goths de prendre dans les Eglises de l'ambroïtine aux mimes bénitiers où la prenoient les autres fidèles. Les premiers avoient un bénitier separé. D'une exclusion aussi bizarre qu'opposée à l'esprit de charité, on tire la conclusion qu'il n'y a point de scrupule qui aye conservé la pureté de son sang comme le Basque.

nota. L'établissement des Goths dans le Languedoc est honnorable à cette nation, selon le grand Vocabulaire françois, quine lui reproche rien d'humble et comme le fait ce récit.

Un arpit rendu anciennement flétrit l'honneur des goths; mais un autre arpit posterior et de la même cour, rebat ce pauvre gen, et les places sans aucune distinction dans la classe d'eux les autres citoyens.

Quelques Particularités extraites d'une vieille histoire de Navarre, et de quelques manuscrits

Bayonne. fondé.

Les Romains bâtirent une forte citadelle dans le lieu où est à présent la ville de Bayonne; et le tribun des troupes y faisoit sa résidence.

on demande si c'est le château vieux ou le château neuf; on bien la citadelle qui domine la ville? on vaut dire que c'est une partie du vieux château.

Bayonne jadis étoit une colonie des Bourbonnois qui trop rosserei en leur pays, fouth et Beaujolois furent constraint de le quitter et de passer en gascogne où ils s'habituerent sur la Côte de la mer occane, y fondèrent la ville de Bayonne, appellée de leur nom. D'autant qu'ils estoient le nom de Boij, Bourbonnois, ainsi que les appelle Paulinus écrivant à Auseone

Piceos malis describere Boios.

Il les appelle Boios piceos à cause que le territoire de cette ville comme celui des Landes de Bordeaux est tout couvert de pins; ainsi appellent il ceux de Bassas voisins de Bayonne, varates arenosas, à cause que son territoire est sableux.

Les mêmes Bourbonnois peuplerent ce qu'on appelle en espagnol le Capitale de Buch qui est une pointe déferre qui s'avance dans la mer occane, représentant une tête Caput au Testa Boiorum. Ses seigneurs de Candale de Fillastre ~~malles~~ armes defois portent le titre de Captains de Buch.

La ville de Bayonne fut mise en 1130 ou 31 par alfonse d'arragon.

Elle fut aussi mise en 1177 par Richard fils

1130 Bayonne

1177. Bayonne

de Henry R^ey d'Angleterre mal satisfais
de la conduite d'arnaud de Bertrand vicomte
de Labour.

1233.
Lahet.

Nicolas Lahet dupuis de Labour étoit gouverneur
de Dax et Bayonne en 1233. il étoit de
Lahetea de Lare, qui a aussi donné un
vêque à Bayonne.

1296.
st. P^rce

Brunet Seigneur de St. P^rce au País de Labour
étoit gouverneur de Bayonne en 1296.

1357

Lahet & Gano

carbaran de Lahet et le Barrot de Gano
délivrent Charles II de Navarre du château
d'aux

1366
Lacarie

Martin, henriques de Lacarie grand soudier
de Charles de Navarre, commandé à Pamplone
en 1366

1452 ou 51.

Bayonne

Bayonne prise sur les anglois pour Charles
VII. de France le 20^e aout 1452. une croix
blanche ayant pain en l'air fut lad. ville
suivant les historiens Jean Chartier et
Mathieu de Coucy, sur Charles VII.

1494
Lacarie Gano
Expedit
armendaritz

Jean Henry Lacarie Seigneur d'abiles Mon-
seigneur Jean de Gano vicomte de Colina
Monsieur Martin henriques de Lacarie
nobles Barons. En 1494

christien d'espellette le Seigneur d'armendaritz,
le Seigneur de Gano, Bernard d'Espellette
Bertrand d'armendaritz, nobles chevaliers
en 1494.

1463.

st. Jeandolus

Louis XI est à St. Jeandolus en 1463 et confirme
avec Henry IV de Castille au château d'urtubie

1478.

Traité d'alliance entre la France et la castille
à St. Jean de Luz g^e octobre. Marian. Lib. 24. f. 1^o p. 1^o

1512

Louis XII de France

Louis XII de France, au secours de Jean
d'Albret de Navarre, fait détruire, j'en,
Irance, oyarcun, Erramay, Renterie, et St. Sebastian
en dépit de Ferdinand d'Aragon envahisseur
de la Navarre. -- En 1512.

1524

st. Jeandolus

L'amiral Bonnivet Commandant pour
François I. est à St. Jeandolus, et permet à un
corps des varcons et Basques d'aller à l'assaut
sur la ville de Fontarabie commandée par
francois Parvus, et de Villiers. Ils conçoivent
avec beaucoup de vigueur, et prennent la ville
et le château de Bohobie. Sur Charles V.

1522.

urthubie et Sempe

Les françois rasent le Chateau de Beaubien et le vivotent. mais les Espagnols s'en étant Emparé et l'ayant rebâti, la France y Envoyt 1000 hommes. Sous la conduite des Seigneurs d'urthubie, Sempe et autres gentilz hommes de Labour qui l'échouerent le 30 Juin 1522. Defaite appellée des ^s Martial, dont il y a une hermitage, sur la Montagne au dessus.

1522

s^t. Icandoluz pille: Bertrand dela Cuva rodant pour punir fontanabie, pille s^t. Icandoluz en 1522.

1522.

s^t. Icandoluz

Marechal de Chavannes est à s^t. Icandoluz pour secourir fontanabie, qu'il délivre - en 1522.

1523.

s^t. Icandoluz, pille.

charles V campé à s^t. Icandoluz en Juin 1523 pour invader Bayonne, mais inutilement. C'est sans doute dans cette expédition que ses troupes pillent Gariz en Navarre, Labour, et s^t. Icandoluz, et reviennent de fontanabie, mais l'armee Envoya par françois I. s'assemble à s^t. Icandoluz, campé à Hendaye, et ravitaillé cette ville, aprè -

avoir mis en fuite les Espagnols.

1524.

s^t. Icandoluz

Au commencement de 1524, charles V fait passer à s^t. Icandoluz une armee pour assiéger par terre et par mer Bayonne, mais après trois jours, elle se retire devant fontanabie qui se rendit par foiblese. C'étoit au mois de Mars.

S'croire pendant ces diverses expéditions que Charles Quint ayant logé à Sabiscue ou à Verte, ordonna une fois à ses gens d'Espagne cette maison ?

1526

s^t. Icandoluz

François I. pris à la Bataille de Marignan étant mené à Madrid, se rachette en fiançant Eleonore Fauve de Charles V. Douairière de Portugal, et donnant pour otages ses deux fils. Il passe Bidassoa, il laisse des otages à Laplace de Henry, duc d'Orléans, ses cadets. Douze gentilz hommes restent en Espagne - le premier des ceux ci qui Santa Anna du Batcau fut le ponton, et dela dans le Batcau des messsieurs les enfans fut le Seigneur de s^t. Pi, Basque. La nuit étant obscure s^t. Icandoluz envoya jusqu'à uragne, 300 Porches et flambeaux. La reine Concha à s^t. Icandoluz, d'où l'appel Dinerdi 2 Juillet 1526, elle partit pour

Bordeaux où le Roi François I. l'attendoit.
car desquels mis l'ysie en France, il
monta sur un cheval tenu, et se rendit
à toute bride à St. Jean de Luz, et le lendemain
à Bayonne où la Reine Regente l'attendoit
avec toute sa cour.

1563.
St. Jean de Luz

Charles IX. vient avec sa mere à St. Jean -
de Luz, va à la frontière voir l'asassin du Roi
d'Espagne qui passa quelques jours à
Bayonne. Ici elle fut reconduite à la
frontière par sa mere et son frere. 1563.
Le pont qui étoit alors du côté de Labarre
étant trouvé trop étroit pour les trains de
sa majesté, l'ouais de Labarre l'allargit par
ordre du Roi.

1569

Basques zelci p^r. la religion

Les Basques de la Basse Navarre s'élèvent
contre le Rgne Jeanne, enfante de leur
Catholicité. Charles IX. armé pour
l'empêcher d'avoir ce qu'il possède en France.
Entre autres nobles Basques étoient les
vicomtes d'Echauz, Armenteriz, Moncino,
tout se rendit au Roi, excepté Navarrenz
sauvé par les Anglois. 1569.
L'histoire des troubles de Bearn rapporte
que Jeanne d'Albret fut traduite en Basque.

Extrait fidèle des Mémoires p^r l'histoire des
Sciences et des Beaux arts. Art. CV. Page 214.
octobre 1748.

22

Dictionario Prilingue del castellano, Bascuense y Latin:
Su Autor el Padre Manuel de Laramendy de la Compañia de
Iesus. Dedicado à la mui Noble y mui leal Provincia de
Guipuscoa. Con privilegio En san Sebastian. 1745.

Dictionnaire Espagnol, Basque, Latin, par le R.P. de
Laramendy Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, veuve
de Charles II. 8vo. in-fol. 2. Tomes.

Le dictionnaire que nous annonçons est en trois langues,
et l'on peut assurer, que c'est un ouvrage singulier et qui
tiendra son rang dans les grandes bibliothèques. L'auteur
est d'autant plus digne de louange, qu'il n'a point espéré,
quia la faveur de son Dictionnaire, il prendroit envie à bien
des gens d'apprendre une langue, si difficile, et qui n'a aucune
analogie avec les langues que nous connaissons. Il n'a pu
se proposer que d'être utile à la Province de Guipuscoa et aux
environs. on travaille avec plus d'ardeur et par consequent
avec moins de peine, quand on peut se promettre, que les
nations entières s'intéresseront à l'ouvrage.

Il étoit naturel que le P. de Laramendi donnat d'abord
au public, une juste idée de la langue Basque, afin que ceux
mêmes qui ne l'entendent, ni ne la parlent jamaïs,
s'assurent ce qu'elle a de plus ou de moins que les autres langues
qu'ils en connaissent les propriétés, le caractère, l'esprit.
c'est à quoi l'auteur s'attache dans une longue et sca-
vante Préface. il est en droit d'être jugé et partagé; ni nos
lecteurs ni nous, ne sommes en état de parler scientifiquement
en cette occasion.

La Langue Basque excelle dans la propriété des mots.
il y a des

23

Il y a des mots qui par le seul son des syllabes dont ils sont formés, semblent représenter les objets qu'ils signifient; ces mots sont un petit nombre dans toutes les langues: la langue Basque n'en manque pas; mais ce n'est pas seulement de ces termes qu'il s'agit. On prétend, qu'il n'y a aucun mot de cette langue qui n'exprime par sa signification naturelle, la nature, ou du moins quelque attribut de son objet. Platon a essayé de prouver la même chose en faveur de la langue grecque, mais tout admirateur que nous sommes de ce philosophe, nous croyons qu'il n'a pas prouvé suffisamment ce qu'il prétendoit. Les hébreuans profonds assurent, que tous ces mots hébreus expriment quelque chose de leur objet, & sont significatifs. Ces savans sont mieux fondé que Platon. L'Ecriture nous apprend, qu'Adam donna de tels noms à tous les animaux. Gen. II. 19.

Une seconde perfection de la langue Basque, c'est qu'elle est plus exacte et plus abondante que les autres dans les différentes manières de parler aux personnes, selon la diversité de leurs rangs. On n'a pas des mêmes expressions, ni des mêmes formules envers un homme en place et envers un ami; et il en est de même à l'égard des autres rapports qu'on a dans la société civile.

Le Basque est aussi une langue très-civile et très-discrete, et on n'en connaît point qui soit autant respectueuse pour le sexe.

On y compte jusqu'à quatre conjugaisons, dont les inflexions et les terminaisons sont différentes pour répondre au ti des Espagnols, au toi des François, au tibi des Latins, quand ces pronoms ne sont pas exprimés par l'infexion du verbe même.

L'auteur vante beaucoup l'harmonie de la langue Basque, et cette harmonie ne consiste pas seulement dans la douceur de son des paroles, mais encore plus dans la justesse de la proportion

24

la proportion des règles. Pour ceux qui parlent correctement cette langue, charment l'oreille et l'esprit de ceux qui la savent.

Ce que nous venons de dire insinue assez que le Basque doit être une langue très-riche et très-abondante. Et l'auteur ne le dissimile pas: mais à la signification ordinaire, de cette expression, langue riche, langue abondante, il en ajoute une autre qu'il ne faut pas omettre. Selon lui, il y a deux sortes de richesse dans une langue. Il appelle la première richesse formelle, et la seconde richesse matérielle. La richesse formelle d'une langue consiste dans la sûreté de ses règles, dans la beauté, dans l'harmonie, dans la syntaxe, et l'arrangement. une langue qui a tous ces avantages autant que le Basque, fut-elle moins abondante en mots que plusieurs autres, à qui tout cela manqueroit, seroit beaucoup plus riche. Sa pauvreté seroit honnête et décente, et par conséquent préférable à celle fausse opulence qu'on y oppo- seroit. Henri Etienne écrivit en son temps un ouvrage sur la prééminence de la langue françoise. Il y donne plusieurs mots comme autant de synonymes: mais ce sont des mots dont on n'oseroit se servir. Il est étonnant qu'un homme si habile dans la connaissance des Grecs et des Latins, et qui savoit si bien distinguer les styles des anciens n'ait pas senti combien les mots qu'il produit, faisoient peu d'honneur à la langue qu'il vantoit, et qui étoit sa langue naturelle. Excusez-le sur l'imperfection de cette même langue, qui n'étoit alors qu'un berceau. Il n'étoit pas aisé de prévoir ce quelle deviendroit un jour. Et on bien riche parce qu'on possède des magasins de haillons, dont on auroit honte de se voir revêtus?

La langue Basque n'a pas seulement cette richesse formelle dont nous venons de parler; elle a aussi cette richesse matérielle, qu'on entend ordinairement, quand on dit qu'une langue est riche. L'auteur s'anime ici, tant il est bien convaincu de la vérité du problème; et qui en est mieux instruit que lui? Quelle autre langue, dit-il, a trois dialectes aussi distingués et aussi réguliers?

Quelle

Quelle autre langue a vingt-trois manières de conjuguer le verbe actif, chacune correspondante à une circonstance particulière ? Quant à l'abondance des termes, le Basque en a une plus grande que plusieurs autres langues. Une langue ne manque pas d'être abondante, quand on la parle dans un Pays très-peuplé et où il y a des villes considérables et d'autres établissements : on n'a qu'à jeter les yeux sur les monuments qui restent encore de la Nation Basque, on rencontre partout des ruines de fortifications, des fondemens des temples, des murailles renversées, des débris de Palais : ce qui prouve mieux la puissance d'un peuple, que ne faisoient les inscriptions, les médailles, ni tout ce que les antiquaires ont coutume de produire en pareil cas. Le Dictionnaire même que nous annonçons permet-il de douter, que la Langue Basque n'ait été très-abondante ?

Pensons à un point qui n'est pas moins important. Le Basque est une langue mère, c'est-à-dire, une langue qui ne doit pas son origine à quelques langues plus anciennes. Si elle a commencé d'être parlé, avec tant d'autres langues, à la construction de la tour de Babel, de quelque manière que ce prodige se soit opéré, c'est assurément en fait de langue une ancienne noblesse, et par consequent une distinction considérable. Pour établir cette antiquité du Basque, on avance qu'il n'a nulle affinité, nulle ressemblance avec aucune autre langue, ni dans les règles de la grammaire, ni dans le tour de la phrase : ceux qui possèdent à fond quelque autre langue que ce soit, n'en sont pas plus avancés dans l'intelligence du Basque, comme ceux qui n'avaient pas faitement le Basque n'ont pas une connoissance, même légère d'une autre langue. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans le Basque quelques mots qui ressemblent à d'autres mots de même signification en d'autres langues : mais on ne saurait rien conclure d'une si faible ressemblance.

Nous ne -

Nous ne soupçonnons pas avec M. Larramendi, que ni les grecs ni les Romains ayant rien emprunté de la Langue Basque. Le hazard peut produire le même effet, ou, si l'on veut remonter jusqu'à la source, le Seigneur ayant institué toutes les langues mères, a pu y inserer quelques mots semblables, quoiqu'il lui fut aisé de ne pas faire ça. La langue Basque n'ayant donc rien de commun avec aucune autre langue, dont on puisse prétendre avec la plus petite vraisemblance qu'elle soit dérivée, et nul chronographe ne pouvant désigner l'époque de son origine, cette langue a autant de droit d'être mise parmi les langues mères, que toutes celles à qui l'on ne peut contester pas cet honneur.

Nous ne parlerons pas de plusieurs observations sur les dialectes de la langue Basque, parceque quelque judicieux qu'elles soient, elles ne seroient d'aucun usage pour nos Lecteurs : mais elles sont suivies d'un avis que donne l'auteur, et qui est digne d'attention. C'est une erreur de confondre sous le même nom de Biscaye, les trois Provinces où l'on parle encore la langue Basque, le Guipuscoa, l'Alaba, la Biscaye. C'est aux Espagnols qu'il faut s'en montrer ; l'auteur en convient : c'est d'Espagne qu'elle a passé en France. Les Rois d'Espagne, plus attentifs que leurs sujets, n'ont jamais donné occasion à cette méprise. On cite ici une Cédule de sa Majesté catholique en 1607, où cette distinction est exactement gardée. Il sied bien aupechés de connoître mieux ce qui leur appartient que ne font les Subaltornes.

Revenons aux privilégiations de la langue Basque, elle vit encore après tant de siècles, pendant que l'ibérique, le grec, le latin, qui ont commencé avec elle, sont ensevelis dans les livres. Il n'y a plus de nations qui parlent purement ces trois langues. celle des Basques subsiste toujours. ni les Moors, ni les Goths, ni les Romains, ni les carthaginois, ni les Grecs, ni les Pheniciens n'ont pu la détruire. Tous leurs efforts se sont terminés à la chasse de toute l'Espagne, pour la reposer entre la chaîne de quelques montagnes, à la faveur des quelles elle s'est conservée et sauve jusqu'ici.

Cette situation si avantageuse, pour préserver le Basque - digne

27

D'une destruction générale, a été cause qu'il s'est peu composé de livres en cette langue, sur-tout depuis qu'elle est renfermée en des cornes si étroites. On n'a pas grande envie de composer des livres dans une langue si peu répandue. On trouve ici le catalogue des ouvrages écrits en langue Basque, et s'il n'est pas facile de les rassembler dans une bibliothèque, ce n'est pas à cause de leur multitude. Il y en eut sans doute un beaucoup plus grand nombre, lorsque le Basque se parlait dans toute l'Espagne; car il sera prouvé dans la suite que le Basque fut autrefois la langue dominante dans tous ces royaumes.

Parmi les livres qui sont nommés dans la liste, on trouve un dictionnaire manuscrit de la Bibliothèque royale de Madrid, et dont le P. Larramendi a une copie. Ce dictionnaire est très court, et on ajoute que son auteur ne se nomme pas, en quoi il a été très-judicieux. On montre aussi bien que c'est l'ouvrage d'un italien, qui pour joindre à deux autres dictionnaires, un dictionnaire Basque, langue qu'il n'intendoit pas, a fait mis en œuvre des Basques, peu capables de lui rendre service. Ainsi ce dictionnaire n'a été daucun secours à notre auteur; cependant il y a quelques années, par Aizcotia, y vit Don Juan de Echabarria Médecin très-savant et très-amateur de la langue Basque, qui lui confia pour quelques jours, le Dictionnaire qu'il a composé en quatre langues, le Basque, le Latin, le françois et le castillan. Le P. Larramendi souhaiteroit que cet ouvrage eût été publié avant le sien; il auroit pu en profiter plus amplement.

[Le copiste de ces Mémoires de trésors a donné lui une lettre imprimée, que le P. Juan d'Echabarria écrivit au Roi de 1718. Labour, pour lui offrir son ouvrage imprimé avec dessins de le mettre aujour, si celle étoit le bon plaisir de cette province. Si cet émissaire eut été accueilli, comme il le meritoit, le Dictionnaire]

28

onnaire eut été suivi d'une grammaire Basque.]

L'ouvrage le plus précieux qui ait été écrit en langue Basque, est une traduction entière du nouveau testament. Dom Nicolas Antoine en sa bibliothèque espagnole, assure l'avoir vu à Rome dans la bibliothèque du cardinal Barberini. L'auteur, après bien des recherches, l'a eu enfin entre les mains; et comme ce livre quoique peu ancien, est très-rare, il marque ici tout ce qu'il a propos de Savoir, pour qu'on ne le laisse pas échapper, si on a occasion de l'acheter. Dans l'exemplaire dont s'est servi l'auteur, la première page manque, aussi bien que l'épitre dédicatoire; mais quelque copiste a supplié ce qui manquoit. L'auteur de cette traduction, Jean Licarague Pietre du pais, étoit calviniste, car elle fut imprimée à la Rochelle, chez Fautin, en 1571. Elle est dédiée à très-illustre Dame Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, Dame Souveraine du Bearn, &c, qui mourut, comme elle avoit vécu, zélé Calviniste.

[Le copiste des Mémoires a lu un exemplaire entier du nouveau testament, qui à la fin avoit le catechisme de Genève aussi traduit.

L'histoire des troubles de Bearn rapporte que la S. Reine de Navarre fit aussi traduire en Basque les Psalmes de Clément Marot, Poète, né à Cahors en 1495. une histoire de M. Jacques Phou, né à Paris en 1553, composée en Latin et en 138. Livres depuis 1545 jusqu'à 1607, le dit expressément.

Pourquoi cacher au Lecteur curieux qu'en commencement de la révolution, qui a couronné le XVII^e. siècle, on a brûlé, chez le P. Capucin de Bayonne, toute la Bible en Basque. On le tient du Capucin même qui la jeta au feu. On l'a en d'autant plus facilement qu'on étoit déjà instruit qu'un pareil ouvrage existoit chez un M. Marbaitz, curé de Baigorri, en Basse-Navarre. Il est vraisemblable qu'il étoit traduit à l'intigation de la même Reine, Jeanne d'Albret, puisque ces traductions se faisoient dans un temps où l'Eglise défendoit severement de traduire les Livres saints en la langue vulgaire.]

Ajoutons, disent les Mémoires que, cette édition (du nouveau testament) aussi bien que la traduction

29

Personne ne revoquera en doute, qu'on ne parle aujourd'hui dans trois provinces d'Espagne, la langue Basque. La difficulté est de savoir depuis quel temps on l'y parle. Remontons de siècle en siècle : tâchons de découvrir celui où elle commence d'être en usage. ce n'a pas été dans le Dix-septième siècle. Il n'est pas possible qu'elle se soit introduite dans un temps si près du nôtre, sans que nous — en fussions pleinement instruits. On ne la parleroit point aujourd'hui, si l'on ne l'avoit parlé depuis plus d'un siècle. Continuons cette gradation jusqu'à ce que nous ayons trouvé, quand et par quel peuple, soit Espagnol, soit étranger, le Basque a été introduit. Si l'on ne vient pas à bout en retrogradant, de fixer l'époque que l'on cherche, l'ancienneté du Basque ne doit pas être contestée : car c'est à ceux qui prétendent la contester, d'en montrer l'origine, c'est-à-dire, l'époque où le Basque a commencé d'être en usage dans l'Espagne. Il y a des faits qu'on n'est point obligé de croire, s'ils ne sont appuyés du témoignage des auteurs contemporains, ou à peu près. Ce sont des faits passagers, et qui ne laissent aucune trace : ils ne seront jamais reçus, s'ils ne sont suffisamment attestis. Les faits, s'il est permis de s'exprimer ainsi, permanents, et qui — selon le cours ordinaire, durant des siècles entiers, ne sont point assujettis à la même épreuve. Dès qu'ils subsistent actuellement, de la manière, dont les faits peuvent subsister, on en conclut légitimement qu'ils subsistent depuis plusieurs siècles. C'est aux critiques de détruire cette conclusion par des arguments qu'on appelle positifs. Telles sont toutes les langues, tant celles qu'on a parlé, que celles que l'on parle encore. C'est à ceur qui entrecourent de les dégrader, de faire tous les frais de la procédure.

Il n'est nullement nécessaire, que ni Strabon ni aucun autre ancien ait parlé du Basque. Cependant, comme les anciens monuments ne sont pas à négliger en de pareilles disputes, on produit une inscription sur une lame de métal, déterrée au-dessus du port de sainte-Marie. cette lame étoit longue de six pieds, et large de quatre. Les antiquaires reconnoissent que l'inscription étoit en langue Basque. ainsi la langue Basque étoit en usage depuis plusieurs

De sorte on ne s'apprécie par aucun autre endroit que le traducteur de ce nouveau testament soit calviniste. C'est le P. Larramendi qui l'assure. Ce n'est pas un petit éloge du traducteur : mais ce ne seroit peut-être pas un petit engagement pour l'Ecole. S'il se trouvoit dans la nécessité de justifier cet éloge. il est vrai qu'il ne s'agit ici que du calvinisme, et par consequent qu'on ne se charge pas de prouver que cette traduction n'est pas defectueuse par d'autres endroits, comme le précédent certains.

Laissons à part plusieurs autres articles plus intéressans pour l'Espagne que pour la France, et fatom nous devenir à ce qu'il y a de plus important et de plus glorieux pour la langue Basque. C'est qu'elle a été la langue primitive et universelle de toute l'Espagne. Seroit-ce une petite gloire pour la langue du Pays de Galles, ou pour le Bas-Bretton, si l'on établissait solidement, que toute la grande-Bretagne parla autrefois, comme on parle à present dans le Pays de Galles, — et que le Bas-Bretton fut la langue universelle des Gaulois ? L'auteur n'a pas à craindre d'être contredit de notre part : mais les Castillans se laisseront-ils persuader ? ils ne lui ont pas permis d'ignorer leurs dispositions. il se plaint surtout des journalistes Espagnols, qui se sont déclaré plu-fauteusement contre lui.

Selon eux, c'est une entreprise frivole de prétendre, que la langue Basque fut la langue primitive et universelle de toute l'Espagne. Les auteurs sont mal-endurans. ainsi on ne doit pas si toujourse bénir que le P. Larramendi ait rendu à ses adversaires coups pour coups, un peu plus ou un peu moins : car ces sortes de décharges ne se font pas par compte, comme dans les salves militaires. Nous n'entreront pas dans ce détail qui affecteroit peu nos Lecteurs. il sera plus à propos d'exposer, mais le plus brièvement qu'il se pourra, les raisons sur quoi s'est fondé l'auteur.

Personne ne

selle de l'Espagne. Le Docteur Torralta Barnuevo, s'est déclaré pour la même opinion. On desaprouve fort, que le P. Zenao, se soit contenté de dire, que le Basque est une des anciennes langues d'Espagne. Le Savant P. Moret, dans ses recherches, investigations. Liv. 1. cap. 3. prouve fort au long l'ancienneté du Basque en Espagne, et il en conclut l'universalité de cette même langue pour toute cette grande Région. Il ajoute encore de nouvelles preuves dans ses Annales de Navarre. Le P. Mariana, après avoir reconnu l'ancienneté de la langue Basque, et qu'il

même si faibles qu'on apprécie aisement qu'il n'a point examiné sérieusement la question. Terminons ce catalogue que nous avons abrégé, par le nom et l'autorité de Joseph Scaliger.

Ce Savant si fameux par la connoissance qu'il avoit des Langues, est persuadé que le Basque étoit la langue qu'on parlloit en Espagne, avant que les Romains y eussent penettré et s'y fussent établis. Scaliger et Mariana, deux vrais Doctes, se contredisent en cette occasion sur une chose, que selon les apparences, ils n'entendoient ni l'un ni l'autre. La Scène est comique. Mariana accuse la langue Basque d'être dure, barbare et non susceptible d'aucune élégance. Il ne la Savoit pas, et le P. Larramendi en convient. Scaliger de son côté

de croire qu'il en fut mieux instruit que Mariana. S'ils vivoient encore, on les obligeroit l'un et l'autre, en justice bien vegle, d'apprendre fonoïquement le Basque, pour se mettre en état de juger avec connoissance de cause.

Les ennemis de la langue Basque, sont mal disposés à reconnaître une autorité moralement infailible, dans le grand nombre des auteurs qu'on leur oppose. On demanderoit volontiers une tradition positive, constante et suivie, ce qui seroit plus pressant; ou du moins,

31

plusieurs siècles, et si le Port de sainte Marie Est celui qu'on connaît dans le détroit, on parloit Basque bien loin dela Province de Guipuscoa. C'est un préjugé pour l'universalité de la langue Basque dans toute l'Espagne.

On produit ensuite les anciennes Monnoyes de Tastranova, ainsi nommées du nom de ce Seigneur, qui en rassembla un grand nombre, le Siècle passé, et qui les fit graver, pour les communiquer aux Savans de l'Europe, afin de Savoir d'où ce qu'il en pensoient. Les antiquaires se sont exercés sur ces monnoyes, mais avec peu de succès. Le Doyen d'Alicante a jugé, que c'étoit d'anciennes Monnoyes d'Espagne, car il ne s'en rencontra que dans ce Royaume. Les caractères des Legendes n'ont rien de commun avec les caractères usités parmi les Goths, ni parmi les autres Peuples qui ont détruit l'Empire Romain. Ils appartiennent donc, ces caractères à la langue primitive, c'est à dire à la langue Basque, la mieux fondée, son ancienneté une fois établie, à suivre de cet argument.

Il ne suffit pas d'avoir prouvé que le Basque est une langue merc, et qui est en usage depuis un temps immémorial, dans l'Espagne. Il faut encore, pour qu'il ne manque rien à l'agloire, que c'ait été la seule langue qu'on ait parlé dans tout ce vaste continent, dès qu'il commença d'être peuplé. Cette opinion n'est pas nouvelle. Le P. Larramendi marche ici à la suite d'une foule d'auteurs célèbres, dont l'autorité a bien du l'encouragé. Le Docteur Fuente, membre de l'Academie Royale d'Espagne, et qui avoit été un des initiateurs du Journal de la même nation, Diario de los Literatos de España, assure dans le 8^e tome de L'Espagne primitive, ch. 3. que Pharsis, selon lui, le premier des descendants de celui, qui s'établit en Espagne, y apporta la langue Basque; laquelle fut la langue universelle dans tout ce grand Royaume. Dom François Xavier de Garma, dans son Théâtre universel de Spain, donne pour une vérité incontestable, que la langue Basque fut la langue univer-

33

moins, une tradition orale, en faveur de l'ancienneté et de l'universalité du Basque. La tradition orale ne sauroit être contenue dans cette matière. C'est de leurs dores que les enfans apprennent à parler, et c'est une espèce de succession qui continue de génération en génération. Le Basque ne doit pas être distingué de toutes les autres langues.

Cette tradition orale n'a point été contredite, jusqu'à ce qu'elle soit devenue une tradition écritée, c'est à dire depuis ces derniers temps, où la critique, qui s'exerce surtout, n'a pas toujours respecté autant qu'il convient ce qui étoit établi. On a écrit pour et contre : mais on aura beau dire que les auteurs qu'on a cités, en faveur de la langue Basque, sont modernes ; ils ne le sont pas plus que ceux qu'on leur oppose. La tradition écritée sera donc égale des deux côtés : mettons-les donc à part. La tradition orale, dont on ne sauroit fixer l'origine, conserve toujours toute sa force.

À la bonne heure, diront les anti-Basques, que la langue Basque soit ancienne ; mais elle n'a aucune affinité, ni aucune analogie avec celles des peuples, qui se sont établis les premiers dans l'Espagne. Ainsi il n'est pas suffisamment prouvé que ce soit ni la première ni la seule langue qu'on ait parlé d'abord dans l'Espagne. De cette objection, l'on conclut du moins que le Basque n'est point originaire des langues qu'on a apportées dans le Pays, les diverses nations qui s'y sont établies, et ce n'est pas un léger avantage dans la dispute présente. Si la langue Basque, qui n'a rien de commun avec les langues des divers peuples, qui sont entrés dans l'Espagne, n'est pas une langue-mère, la langue universelle de tout le Royaume, et qu'on y a parlé d'abord, c'est aux journalistes Espagnols d'en désigner une autre, et de justifier leur choix : C'est à eux de prouver solidement, selon l'exigence de la matière, que la langue qu'ils préfèrent, est vraiment digne de cette préférence, ce n'est pas une chose facile à prouver. Quelle est cette langue, qui a commencé à la confusion de Babylone avec toutes les

34

tous les autres langues-mères, et qui, sans devoir son origine à aucune autre langue-mère, est venue se fixer en Espagne ? Dira-t-on qu'on prête au Basque d'être une langue-mère, mais qu'il ne se conclut pas de cette avécu, qu'il n'y ait point encore en avant elle quelque autre langue-mère qui y ait été apportée de l'Orient, par quelques-unes des premières familles établies dans l'Occident ?

S'il n'a point de meilleure ressource que cette conjecture, n'est-il pas plus raisonnable de s'en tenir à la langue Basque, qu'on reconnoît d'ailleurs être une langue-mère ?

L'auteur n'a pas manqué de faire valoir les anciens noms de l'Espagne, de ses Provinces, de ses villes, de ses montagnes, de ses rivières, noms qui viennent naturellement du Basque. Cette preuve de l'universalité de cette langue dans tout le Pays, est des plus fortes : toute la Castille y fera une attention particulière ; mais comme la chose n'intéresse pas également les autres nations, nous n'insisterons pas sur cet article autant qu'il semble le montrer.

On ajoute tout de suite que la langue castillane a emprunté un grand nombre de mots du Basque, autre preuve de son ancienneté et de son universalité, qui ne devoit pas être oubliée. L'auteur fortifie encore de beaucoup d'autres réflexions et de recherches, son sentiment, et on ne sauroit lui refuser la justice de n'avoir épargné ni soin ni travail pour l'exécution de son projet. Ce n'est pas seulement pour la gloire de sa patrie, que le P. de Larramendi a travaillé : c'est aussi pour la gloire de toute l'Espagne. Est-il peu glorieux à une nation, distinguée par tant d'autres endroits, d'avoir conservé dans ses traits une langue-mère, depuis tant de siècles malgré tant de révolutions ? Le Dictionnaire est dédié à la très-noble et très-fidèle Province de Guipuscoa, à qui cette espèce d'offrande n'aura pas manqué de plaisir : mais ce n'est pas seulement la gloire de la satisfaction de la Province où il est né, qui a engagé le P. Larramendi à ce pénible ouvrage, il s'est encore proposé l'utilité de tant d'ouvrages Evangeliques, que l'ignorance de cette langue ma-

hom d'Etat de servir le public. il ne tiendra qu'à eux de s'instruire
de ce qu'ils n'ont pas seu jusqu'à présent : ce qui ne sera pas
un petit avantage ni pour eux ni pour le peuple.

Il faudra que les deux chambres se réunissent dans une grande
salle où l'on appelle à la fois l'Assemblée et l'ordre du jour.
L'Assemblée sera composée de députés élus par les citoyens de
tous les districts, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de
tous les districts, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

l'ordre du jour, et l'ordre du jour sera composé de citoyens de

De notitia utriusq. Varconie, auctore oyanarte Maulconem
De varcitanie seu varcorum Regionis situ, & de illius
gentis morib; ac de veterib; Principib; Ducib; & Comitib;
Varconie citerioris

Duos Varconia Aquitanica compleditur populos, Gascons
& varcos; Varcorum regio quam Varcitaniam vocare pos-
sumus, scet jam diu Gasconia annexa fuerit; quia tamen
olim ab ea distincta erat, et nunc quoq; ipsius incole morib;
lingua & vita institutis, à Gasconib; & reliquis Aquitanis
differunt, haud incommodum erit aliqua de ea premittere.

Sita est in extremo, et veluti in angulo quod Gallie quā
Hispaniam ad occident, & Septentrion; attingit. Ab occasi-
terminatur oceano, à Meridie Bidasso anno 2 monte Py-
ren eo; ab ortu Principatu Bearnensi; à Septentrione vero
partim eundem Principatum, partim fines Dynastie Acri-
montana & Aturrim amnen, ac Suburbanum Bayona agrum
habet objectos. Longitudo qus L. circa milliaria passuum.
Latitude XXIV continet. Dividitur in tres pagos seu disti-
tiones, quarum prima Lapurdi; altera inferiori Navarra:
prosterna Sola nomen habet. Lapurdum & sola à Prefecto
Regio totius Aquitania reguntur: Inferior vero Navarra à
Bearnensi Regis vicario; utraq; illarum à Senatu Burde-
gensi, sive vero à Parlamento Palensi, ius potunt.

Lapurdi appellationem pagus ille à Lapurdo oppido
(Bayona est hodie) cuius olim vicecomitib; patuit, nunc
ejusd. Prefectis Regiis Subst. sumpsisse videtur. Est autem
Lapurdum nomen Varconicum seu Biscainum, ideoq; illi
oppido fortasse impositum fuit, quia ipsius incole olim pira-
ticam faciebant, ut testatur author vita S. Leonis Pontificis
Lapurdensis; aut quia tota Regio quatuor Angulus attinetur.
Lauurundi. Adour. Nive. Nivelle. Bidasa.

Nillas hec Ditione habet urbes aut oppida munita, sed in vicis numero duodecimtiginta distribuitur: quorum amplissimus de Longi opulentissimus is est qui veterib; Lusius indigenis Sua lingua Loizune, vulgo S. Joannis Lusii nuncupatur. Luzii vel Loitzunii vox, eā lingua, locum canosum rotat: constatq; huic vico sui nominis ratio; cano enim abundat, quod estus maris eō trahit, qui singulis diebus alcum modici annis (nivelle) vicum hunc influentis pererrat. Incole fore omnes rei nauticae operam dant, cujus sunt peritissimi, & intitutis, in eam Septentrionalis Americae partem, que à nostris Terra nova dicitur, annuis navigationib; summan inde illius piscis copiam asportant, que ipsis Bacalao, gallis morū dicitur, urgontemq; ex qm pretio pecuniam redigunt.

non absire erit dicere, numquā illas pisces istius genus cognituros, nisi occasione Balana, quam perque à multis anni non venerabantur, licet monstruosa magnitudinis ac in glaciis maru viventis. Ad aliud vicus, nomine Urtaritium Lapurdensis pagi iuridicus, forensib; disceptationib; vacare solet.

Inferior Navarra e plurib; pagis ac ditionib; conflata est, sub eā enim continentur Vice-comitatus Bigorritanus & Arboyanus: ditiones Cisana, indigenis Garae, Amixiensis & Ostabarensis: Dynastie item Arimontana & Lusetana: Urbs illius praecipua sive Fanum S. Joannis Peder portuensis, S. Pelagii Garrucium & Bastita-clarenciam. Ludovici Histini Navarra Regis jussu & autoritate condita. Nomen autem Navarra, à Navaris Regib; accepte, sub querum ditione ac imperio diu stetit.

Sole nomen ab antiqua voce Subola contractum fuit, que Vasconica lingua Sylvatum regionem significat. Unica istius pagi urbs Maulo est, veteri arce in loco edito & supra constructa, munita. Alluitur Sarone fluvio, Truttarum saporis optimi facundissimo. hinc etiam atque ex inferiori Navarra sive pene omnium exquisitissime in universam Galliam exchuntur.

Vascitaniam autem citorioris Vasconie nomine designant, veteribus ~~Author~~ vita Ludovici Pi, ad annum 896: & scriptor chronicus S. Arnulphi Metensis ad annum 836: latius tamen patuisse illius fines, quam hodierna Vascitania & sub ea Vastanem quoque pagum, qui nunc ad Navaram Ibericam pertinet, ac Ipuscue partem illam, que à Fano S. Sebastiani Lapurdum usque procurrit, comprehensa fuisse verisimile est. Pagum enim illum, olim à Vice-comitib; administratum fuisse, possum probare plurimis veteris monumentis: unde colligitur, Comitem aliquem in eis suis supremi imperii exercuisse. At quis alius propter Vascitanie seu Gasconie comitem? Deinde hoc quoque ex comitib; antiquis tabulis constat; ante 400 annos, tum in illo ipso pago, cum in eo tractu Ipuscue, quem modo designavimus, forenu formulari publicas tabulas, non Hispanica, sed Gasconica lingua scribi conuise. Præterea, quandoquidem in antiquis provinciis definiendis, se possumus sacra profanis convenienter. Ecclesiastica Diocesis distinctio, politicam plerumq; regionum divisionem imitatur: Cum Lapurdensis Episcopali Diocesis, tractum illum Navarre & Ipuscue, de quo nunc agimus, ambitu suo amplectetur: fide non caret. Lapurdensis quoque Dynastie Spatiū iisdem terminis circumscriptum fuisse. Adeo D. Eulogium, in epist. ad Villarindum Episcopum Pompei. Aragum fluvium (qui Pompeionem abluit) a radicibus montium Pyreneorum, in Gallie Portariis (fauces & angustias montium intelligit, quas hodie indigena Portus vocant) nasci testatum reliquise, quod conjectura nostre mirum in modum faret: Siquidem ejus fluvii fontes ē montib; illis, qui Vastancui pago, Hispaniam versus, proxime succedunt, orin' exploratum est iis, qui illam regionem peragraram. Illud denique animadversione dignum census; Cum Arsin Lapurdensis Pontifex, circa annum Christi 980. notitiam Diocesis Lapurdensis publico monumento scribendam curasset, in fine illius monumenti editum esse nomen VV. Sancti Gasconie Comitis, ut Principis Provinciae illi imperantes, nulla tamen Pompeionem vel

alterius Hispanie Regis habita mentione: quod certe praetermisum nequam fuisse. Si id temporis, perinde atque nunc protissima pars illius Diocesos intra Hispanie limita constitisset.

Monumentum autem illud, quod ad Cognoscendam illius Regoris antiquitatem non nihil juvat, huiusmodi exemplo in Chartulario Ecclesie Bayonensis descriptum est.

In Nominis Domini N. I. C. Amen.

Ego Arsis in dignus & humilis Laburdensis Episcopus volo tradere notitia successorib. & posteris ea que nostro Episcopatu Sicilius S. Mariae Laburdensi subjacent loca: Idecirco haec subtili & canonicali auctoritate subnotamus, ne forte (quod absit) Successores nostri Episcopi vel Archidiaconi in dubio sint laboraturi que in nostro iure subjacent, sanguine primis temporibus ipsa Laburdensis Ecclesia publico auxilio vel consilio fideli canonice acquisiverit: non enim dignum videtur ut aliqua frus in Sancta Catholica & Apostolica Ecclesia labore, sed potius veritas que ab auctore mundi semper exigitur, & ideo post mortem testificari non possumus de authenticā auctoritate & exemplo scriptum verissimum in membra rebus reliquimus, ut omni dubietate postposita Prelatores S. Laburdensis Ecclesie, cum pace quod invenient testificatum - nostro testimonio vel sanctum absq. administriculo ubius anxietatis teneant, ipamq. S. Matrem Ecclesiam, ex acquirendis vel acquisitis pristino in honore restaurent, & ad posse ex Stipendiis Subjacentium fidei modo edificant. Omnis vallis que Cirsia dicitur usque Caroli crucem, vallis que dicitur Bigur, vallis que Arborva dicitur, vallis que Ursaria dicitur, Baster item vallem usque in medio portu Belat, vallem que dicitur Larin, terra que dicitur Eernania & S. Sebastianum de Pusico, usque ad S. Mariam de Arosti & usque ad S. Irianam: has tenemus & possidemus in domino S. Mariae Laburdensis Ecclesie eo tenore ne cunquam ab Episcopo vel

ab Episcopo vel Archiepiscopo fiat uila contradictio vel proclamatio Successori nostro, sed protius sit affirmatio. Hac autem stipulatio vel affirmatio facta est in presentia Domini Archiepiscopi Auxiensis Odonis, nec non & alii viri religiosi, Clericis & Monachis vigente Dominio Apostolico Romano Pontifice Benedicto, regnante Hugo Magno Regi Francorum, imperante duce Gasconie V. Willmo Sancio 3. Arsivi Episcopi qui hanc fieri vel confirmari jussit Y.S. Archiepiscopi Auxiensis Odonis & S. Gastonis Cantulli vicecomitis S. Lupi Anerii Vicecomitis. S. Fernaldi Lupi vicecomitis Aquensis C. S. Salvatoris Abbatis sancti Severi. Si quis contradicere voluerit repetitio ejus ad scriptum redigatur, & nisi resipuerit vicus canonicali iudicio anathema sit.

Hugonis autem Magni nomen hic a recentiori aliquo, diu in monumentum Cartulario illi inservendum curaret, additum existimo.

In Ecclesiasticis, subest Lapurdensis Pagus Pontifici Bayonensi; Soleensis olorensi, olim (si quibus monumentis Ecclesie Aquensis fidem habemus) Aquensi. Inferior vero Navarra partim ab Aquensi, partim ab Bayonensi Antistite regitur.

Moribus Vasci parum different a Varconis, Ibericis, & utriusq. eadem fore virtutes, eademq. vicia insunt. Literas inter eos, pauciique fore leviter attingunt. Lapurdenses, principie Maritimis, navigationi, Inferiores Navarri agricultura ac mercatura, Solemnis vero rei pecuniae maxime student. Arma libentius quam artes tractant. Robore corporis atq. agilitate prestant. Habitum cultus ac elegantia, in convictu hilares & lautos se presentent. Manu prompti, atque iracundia obnoxii sunt. Morum & institutorum suorum tenacissimi. Eide incliti, quam viri erga suos Principes, parentes ac heros, uxores erga maritos, pueri erga amatores suos sincerissime colunt. Singularis vulgo in mulieribus sexu decorte venustas. Innuptis effusa coma. Eadem collecta virginatatis amissa indicium est.

Mortuos plancibus prosequuntur, eorum tam in funera convivis celebrant, in quibus carne assa uici, plorantesq. locis, nefas puent. Levitatis vitium huic populo a quibus scriptoribus imputatum.

tatum video, non alia de causa, quam quod libertatis pristinae studio, cibro olim à Francorum Regibus deficerent; sub quorum tamen dictione consecutis temporibus constantissime perseveraverunt; eoque immunitatus vestigium et alia priuilegia quibus eximis grise caeteris Francie populis, Beneficio corundem Principum extinxerunt, comequi mernere.

Index Episcoporum Bayonne

S. Leo.	See 1X.
Arsius circa annum	980.
Raym. ^s vetulus	1025. & 1059.
Raym. ^s 2. nivœu	
dit le jeune	- 1059. & 1063.
Bernardus N.	- 1106. & 1118.
on croit qu'il succeda à un -	
Guillelmus	
Garsias chan. de la ville et ar-	
chidaore de Mayra	- 1120.
Guillelm. filii du Due-	
d'Aquitaene	- 1120.
Raymon. ^s de Martres	- 1125.
Arnaldus Loup de Bassa-	
gne	- 1141.
Arnald. ^s formatelle	- 1149.
Fortunat. ^s de Maronne	- 1150.
Petrus - Beataudus -	
d'Espelette	- 1170.
Ademarus 1179. &	- 1181.
Bernardus de Lescarra -	
ou Lacarra 1186. &	- 1204
Raym. ^s Donzac, 1213. & 1256.	
Sancius de hautes, chan de B	
esbay. Deut-etc de -	
hautes	- 1259. &
Dominicus de Nam.	1279. & 1302.
Arnald. ^s Raymondu-	
du mont	- 1303. &
Petrus de mont	- 1308.
Petrus de Maronne	1309. & 1313.
Bernard. ^s deville	1315. & - - - 1346.
Petrus de Maslac	1316. & - - - 1317.
Petrus de S. Jean de har-	
pieren	- 1319. & - - - 1357.
Guill. Dupin	1357. & - - - 1359.
Guill. vital des. Jean	- - - 1368.
Petrus Doriach	1372. & - - - 1377.
Bartholom. de la Riviere ou -	
Danibaire	- 1383. & - - - 1390.
Petrus monendum Augus-	
tin	- 1394. & - - - 1405.
Petrus vernet ou du-	
Beaud	- 1406. - & - - - 1437.
Guillelm. de Laborde	1417. & - 1444.
Petrus Moulot qui fut nommé par le chap. mais ecclési par le Con. de Constance qui fit pour vernir le Dioc. par le Predee Guill. qui n'abstint que transfere.	1444.
Joanna Moreuil	1454. & - - - 1459.
onne le Connott jasson -	
predicess. j'ay trouve qu'il se nommait Garien Arnaldus, dam un titre donné par celuici a un Relig. d'urdac p. la Cure d'Ain-	
hoe.	
Joanna de Laur.	1466. & - - - 1482.
Bertrand. de Labord, de Sarre, chan	
de Bayonne	- - - 1504
Hector. Dailly de rupe -	
fort	- 1520. & - - - 1524
Joann. ^s de Bellay	- 1526. & - - - 1528

Stephan. Poncher	1543. &	- 1550.
Joanno Mountier	1552. &	- 1561.
Joannes Sosiondo, d'Azubee-		
d'Arcaïn	- 1566. &	- 1579.
Jacobus Mauri	1579. &	- 1590.
Bertrand. d'Chauz	1598. &	- 1615.
Claudius de Rueil	1622. &	- 1626.
Henricus de Bethune	-	- 1626.
Raym. ^s de Montagne	1630. &	- 1637.
Francis. Fouquet	1637. &	- 1643.
joanne d'olre	1643. &	- 1689.
Gaspard. Delabogue prieste	-	- 1688.
Leo de Lalanne	1688. &	- 1700.
René de Beaujean	1701. &	- 1707.
Andrea Drillet	1707. &	- 1727.
Petrus de la Vieux. ville	1728. &	- 1734.
Jacobus Bonne Gigante de Belle-		
font	- 1735. &	- 1740.
Christoph. de Beau-mont	1741. &	- 1743.
Guillelm. d'arche	1745. &	- 1774.
N. de Pailleron nommé, mais -		
qui a refusi	-	- 1774.
Julien. Basil. feron de la -		
ferronais	- 1774. &	- 1783.
teamfere à Liscieux.		

A6

Stephan. Joseph. de Barri de ville vicille 1783. & - - - 1793 Mort à olive, en Navarre - couvent des Bernardins. le nouv. 1793.

Joseph, Jacobus Loison, 14^e novembre 1802.

joachim Maraneder, chanoine & doyen du chap. de Bayonne homme curieux et instruis des archéos de son Eglise, préface cette Liste à celle qui est rapportée par Docteurard, dans son Recueil a plusieurs éditions, imprimé en 1637, chez Sébastien Chamoisy, via Jacobea, Sub-ciconii. M. DC. XXXVII.

On trouve dans l'inventaire des Dices dudit au Iscaissius Evêque de Labourd dans le 3^e Siècle³⁸; il le fait est vrai; il est surprenant de n'en voir aucun autre jusqu'à St. Leon: car les Monuments de l'histoire déposent que l'établissement du christianisme date d'une antiquité plus reculée dans les Provinces voisines des Pyrénées, puisque St. Vincens, Martyr, Premier évêque d'Aix, dans la Lande, qui vévait au 3^e ou 4^e Siècle, & suivant l'histoire du clergé de France, chap. d'Aix. Ibidem. Bayonne, Page 555. En 506, cet évêque y avoit fondé le christianisme; mais il est à presummer que de Labourd après la mort de cet apôtre, puisque St. St. Leon vint du fonds de la Neustrie pour le ratifier. on lit dans la charte de Lescar que dans les premières incursions des Normans et des Sarrasins, l'évêché de Bayonne fut dévasté par les pirates, long temps avant l'arrivée de St. Leon & de ses frères, où ils trouvèrent l'évêché

8

Emeuveli dans les tenebres d'une grossière idolatrie; ces saintes personnes qui devoient porter leur Mission chez les Sarrasins d'Espagne, s'arrestèrent par une inspiration du Ciel, à Bayonne où ils ne devoient prêcher la foy de l'Evangile qu'en passant. néanmoins ils passèrent au moins à la frontière d'Espagne. —

Puisque l'histoire géographique et universelle de ce pays là, art. Lero, rapporte que la chapelle de St. Croix de cette paroisse fut érigée par St. Leon, évêque de Bayonne.

Jscassius Leon Jscassius, prem^e. évêque, assista au concile tenu à Bordeaux l'an 384. de J.-C. que Maxime fit assembler sous le règne de Valentinien II. pour y régler l'affaire de Priscillian. Ezentius dax et assista parcelllement. Abrege chronologique.

L'auteur de la vie de Clavis, tome 1^e. page 463. dit que ce prince chrétien appela l'évêque de Bayonne au concile tenu à Orléans le 10^e juillet. dit. ne voilà-t-il pas aussi pour croire, ou au moins douter, que Bayonne et Le Labourd ont eu des évêques avant St. Leon?

47

1^e. le propriétaire du château d'Artibéce était ⁴⁸ autrefois Seigneur du Village, il avait la Justice de la Commune, et en sorte il avait le droit de nommer le curé, cela paroit, non seulement Belin d'Urrugne, mais aussi Alen de Ciboure et Handaye, qui autrefois n'étaient que des vassaux.

Z



